

La commune d'Avensan et MEDOC BMX
ont le plaisir de vous inviter à la première
édition d'AVENSAN VELO NATURE
le samedi 30 avril 2022

à partir de 9h
samedi
30 avril 2022
entrée gratuite

#COUPE NOUVELLE AQUITAINE 8 BMX

initiation BMX gratuite

Démo DIRT

rassemblement OLD SCHOOL

AVENSAN VELO NATURE

Randonnée **VTT** 20 km > 40KM
Randonnée **vélo** de route dans le médoc 80 KM
Course **VTT** enfants

Medoc Bmx

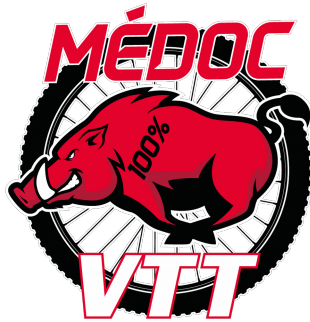
PLAINE DES SPORTS
route du poteau 33480 AVENSAN

Toutes les infos et renseignements



Nos partenaires





RANDONNÉE VTT Samedi 30 avril

2 randonnées vous sont proposées au départ de la plaine des sports Claude Blanc d'Avensan (route du poteau 33480 Avensan).

40 km : départ 9h00

20 km : départ 9h30

1 ravitaillement prévu sur chaque parcours.

Les 2 randonnées se feront exclusivement sur la commune d'Avensan.

Vous pouvez vous inscrire sur place le matin même.

Inscription pour la randonnée de 40 km de 7h45 à 8h45

Inscription pour la randonnée de 20 km de 8h30 à 9h15

Le coût de l'engagement est de :

Pour la randonnée de 40 km

- 10 euros pour les non-licenciés qui devront fournir **obligatoirement** un certificat médical de non contre indication à la pratique du VTT de moins de 3 mois
- 9 euros pour les licenciés à d'autres fédérations que la Fédération Française de Cyclisme. Le certificat médical n'est pas obligatoire mais la présentation de la licence valide 2022 le sera.
- 8 euros pour les licenciés FFC

Pour la randonnée de 20 km

- 7 euros pour les non-licenciés qui devront fournir **obligatoirement** un certificat médical de non contre indication à la pratique du VTT de moins de 3 mois
- 6 euros pour les licenciés à d'autres fédérations que la Fédération Française de Cyclisme. Le certificat médical n'est pas obligatoire mais la présentation de la licence valide 2022 le sera.
- 5 euros pour les licenciés FFC

LE PORT DU CASQUE EST OBLIGATOIRE.

Vous pouvez vous inscrire à l'avance par voie postale jusqu'au lundi 25 avril en envoyant un chèque correspondant au montant de votre engagement (ordre : Medoc Bmx) et en joignant soit votre certificat médical, soit une copie de votre licence d'une autre fédération, soit une copie de votre licence FFC) à *Medoc Bmx AVN mairie d'Avensan 3 place Saint Pierre 33480 AVENSAN*



COURSE VTT ENFANTS

La course se déroulera sur un parcours tracé au sein de la plaine des sports (route du poteau 33480 Avensan) sur une boucle d'environ 3 km à effectuer plusieurs fois en fonction de la catégorie.

3 catégories sont proposées

- 8 ans et moins (enfants nés en 2014 et après)
- 9/12 ans (enfants nés entre 2013 et 2010)
- 13/15 ans (enfants nés entre 2009 et 2007)

Course 8 ans et moins : départ 14 heures filles et garçons distance environ 3 km

Course 9/12 ans : départ 14h45 filles et garçons distance environ 6 km

Course 13/15 ans ; départ 15h30 filles et garçons distance environ 9 km

Récompenses pour les 3 premiers.

La course est ouverte aux féminines bien sûr elles participeront à la course dans leur tranche d'âge avec les garçons mais seront récompensées à part.

Le coût de l'engagement est de :

- 9 euros pour les non-licenciés qui devront fournir **obligatoirement** un certificat médical de non contre indication à la pratique du VTT de moins de 3 mois
- 7 euros pour les licenciés à d'autres fédérations que la Fédération Française de Cyclisme. Le certificat médical n'est pas obligatoire mais la présentation de la licence valide 2022 le sera.
- 5 euros pour les licenciés FFC

LE PORT DU CASQUE EST OBLIGATOIRE.

Vous pouvez vous inscrire à l'avance par voie postale jusqu'au lundi 25 avril en envoyant un chèque correspondant au montant de votre engagement (ordre : Medoc Bmx) et en joignant soit votre certificat médical, soit une copie de votre licence d'une autre fédération, soit une copie de votre licence FFC) à *Medoc Bmx AVN mairie d'Avensan 3 place Saint Pierre 33480 AVENSAN*

Engagement sur place et retrait des plaques :

8 ans et moins jusque 13h30

9/12 ans jusque 14h15

13/15 ans jusque 15h

Pour toutes demandes de renseignements merci d'envoyer un mail à :

Avensan.Velo.Nature@gmail.com et de mettre en titre randonnée VTT ou course VTT.





RANDONNEE CYCLISTE

La randonnée cycliste d'environ 80 km vous amènera sur les route du Médoc avec un départ et une arrivée de la plaine des sports Claude Blanc d'Avensan (route du poteau 33480 Avensan)

Départ de la randonnée 9h
départ autorisé jusque 9h30

Toute personne engagée sur la randonnée s'engage à respecter le code de la route.

Vous pouvez vous inscrire sur place le matin même jusque 9h15.

Le coût de l'engagement est de :

- 9 euros pour les non-licenciés qui devront fournir **obligatoirement** un certificat médical de non contre indication à la pratique du cyclisme de moins de 3 mois
- 9 euros pour les licenciés à d'autres fédérations que la Fédération Française de Cyclisme. Le certificat médical n'est pas obligatoire mais la présentation de la licence valide 2022 le sera.
- 7 euros pour les licenciés FFC

LE PORT DU CASQUE EST OBLIGATOIRE.

Vous pouvez vous inscrire à l'avance par voie postale jusqu'au lundi 25 avril en envoyant un chèque correspondant au montant de votre engagement (ordre : Medoc bmx) et en joignant soit votre certificat médical, soit une copie de votre licence d'une autre fédération, soit une copie de votre licence FFC) à *Medoc Bmx AVN mairie d'Avensan 3 place Saint Pierre 33480 AVENSAN*

PARCOURS





COUPE NOUVELLE AQUITAINE BMX #8

La piste se situe route du poteau 33480 Avensan.
Un fléchage sera mis en place pour faciliter l'accès à la piste.

ACCUEIL/ CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Un point d'accueil sera à votre disposition à la piste. Il permettra :
de recevoir les coureurs ou leurs responsables afin de leur procurer toutes les informations nécessaires quant au déroulement des épreuves, des essais, etc.
la confirmation des inscriptions, le paiement des engagements, l'attribution des badges pour les officiels. Pour toutes informations vous pouvez nous contacter par mail

PLAQUES

Chaque BMX devra être équipé, en plus de la plaque frontale, d'une plaque d'identification latérale réglementaire qui sera fixée sur le cadre. Tout coureur dont le vélo sera équipé d'une plaque non conforme se verra refuser le départ et cela dès les essais. Les numéros collés sur le cadre sont interdits (voir réglementation BMX sur la numérotation des plaques latérales).

ENGAGEMENTS

Les inscriptions doivent être adressées, avant le lundi 25 AVRIL 20h
via la plateforme Cicleweb

RESTAURATION DES ARBITRES

Tous les arbitres inscrits lors de cette journée recevront un repas même s'ils n'interviennent qu'une demi-journée.

MONTANT DES INSCRIPTIONS

9 Euros par pilote 20" ou 24"

9 Euros si deux épreuves (20" et 24")

LES CATÉGORIES

Les catégories (24) sont les suivantes:

20" :

-7 ans et moins Garçons (G) (2015 et après)

-8 ans G (2014)

-8 ans Filles et moins (2014 et après)

-Pupilles G Experts (2012 -2013)

-Pupilles Filles (2012 -2013)

-Pupilles G Novices (2012 -2013)

-Benjamins G Experts (2010 -2011)

-Benjamins (2010 -2011)

-Benjamins G Novices (2010 -2011)

-Minimes G Experts (2008-2009)

-Minimes Filles (2008-2009)

-Minimes G Novices (2008 -2009)

-Cadets G Experts (2006 -2007)

-Cadettes et plus (2007 et avant)

-Cadets G Novices (2006 -2007)

-17 ans et plus OPEN (2005 à 1992)

-Élites Régionales

-30 ans et plus (1992 et avant)

[La catégorie Élite Régionale empruntera la section Pro de la piste.](#)

Cruisers :

-Cruisers Dames

-Cruisers minimes/cadets (2006 à 2009)

-Cruisers juniors/19-24 ans (2005 à 1998)

-Cruisers 25/39 ans (1997 à 1983)

-Cruisers vétérans 40 ans et plus (1982 et avant)

-Cruisers Loisirs

Le règlement applicable est celui de la Coupe de Nouvelle Aquitaine 2022.

Les secours seront assurés par La Protection civile.

Le speaker de la course sera Philippe GOUDROYE

PROGRAMME PREVISIONNEL*:

*Sous réserve de modifications.

Les horaires peuvent être adaptés en fonction du nombre d'engagés dans chaque catégorie.

BLOC 1	Cruisers
BLOC 2	Benjamins et moins
BLOC 3	Minimes et plus

MATIN	
Blocs 1 et 2	ESSAIS CONTROLES
	MANCHES
	1/4 et 1/2
Bloc 3	ESSAIS CONTROLES
Blocs 1 et 2	FINALES
	RECOMPENSES ET PODIUMS
APRES-MIDI	
Bloc 3	WARM UP
	MANCHES QUALIFICATIVES
	1/4 et 1/2
	FINALES
	RECOMPENSES ET PODIUMS

RESTAURATION

Vous trouverez sur place une buvette ainsi que des Food Trucks qui vous proposeront de quoi vous restaurer.

SHOP

Le magasin Just4race sera présent sur le site avec du matériel.

PRESSE-PHOTOGRAPHES

Seuls seront autorisés à se rendre sur la piste, les photographes et/ou vidéastes officiels ayant fait la demande auprès du responsable de club ainsi que le président du jury.

Ils seront munis d'un pass par l'organisation qui leur permettra de se rendre sur la piste.

TONNELLES

Les tonnelles ne seront acceptées que sur le haut de la tribune naturelle, le long de la clôture ainsi que le long de la dernière ligne droite mais pas au-delà (se référer au plan).

Les tonnelles seront strictement interdites le long de la première ligne droite.

CARAVANING

Un espace pour les camping-cars et caravanes sera mis à disposition.

Circulation au pas dans l'enceinte de la plaine des sports.

Interdiction de vidanger sur place et merci de laisser votre emplacement propre.

PLAN DU SITE



Nos partenaires



Groupama
la vraie vie s'assure ici

Carrefour
contact

